

Site de Montluçon**GRILLE DES SALAIRES OPERATEURS**DATE D'APPLICATION : 1^{er} MARS 2015

COEFFICIENT	SALAIRE BRUT MENSUEL *
140	1 721,09 €
150	1 742,61 €
160	1 764,13 €
170	1 785,64 €
180	1 807,16 €
190	1 828,66 €
215	1 882,46 €
240	1 936,24 €

Annule et remplace le barème applicable au 1^{er} Mars 2014.

* Ce salaire fait l'objet d'une majoration pour le personnel travaillant en équipe de suppléance.